

Chers visiteurs, chères visiteuses,

Bienvenue à la fondation du mémorial Lindenstraße. En 14 stations, la visite vous conduit chronologiquement à travers l'histoire de ce centre de détention et tribunal de la Lindenstraße. Le passé de cet édifice est étroitement lié à l'histoire de la persécution politique et raciale en Allemagne entre 1933 et 1989.

Le bâtiment du mémorial donnant sur la rue est construit entre 1734 et 1737 sur ordre de Frédéric-Guillaume I^{er}, le « Roi-Sergent », qui veut en faire sa résidence. Il sert diverses fonctions successives et, entre 1809 et 1817, accueille les réunions du conseil municipal. Le tribunal municipal de Potsdam s'y installe en 1820. La construction de la nouvelle bâtisse abritant la prison que vous pouvez observer depuis la cour s'achève en 1910. En 1933, les nazis arrivent au pouvoir dans le Reich et instrumentalisent dès lors le tribunal de Potsdam. À partir de 1934, le « tribunal de santé héréditaire » (*Erbgesundheitsgericht*) siège dans la grande salle. En raison des bombardements de Berlin, le « tribunal du peuple » (*Volksgerechtshof*) transfère certaines chambres à Potsdam à partir de 1943 et réquisitionne les bâtiments de la Lindenstraße comme centre de détention provisoire. En 1952, la prison passe sous la tutelle du ministère de la Sécurité d'État (Stasi) de la RDA. La Stasi incarcère des prisonniers politiques dans la Lindenstraße jusqu'à la fin de l'année 1989. À partir de 1990, des militant-e-s des droits civiques investissent l'ancien complexe pénitentiaire et le rebaptisent « Maison de la démocratie ».

2. La Lindenstraße pendant la période nazie – le tribunal de santé héréditaire

L'arrivée au pouvoir des nazis en 1933 amène dans son sillage l'instrumentalisation de la justice. Le pouvoir judiciaire joue un rôle central dans la persécution politique et raciale du Troisième Reich. À compter de 1934, le tribunal de santé héréditaire (*Erbgesundheitsgericht – EGG*) siège à Potsdam, dans les locaux du tribunal d'instance (*Amtsgericht*) de la Lindenstraße. C'est l'un des quelque 200 tribunaux de santé héréditaire du Reich mis en place sur la base de la nouvelle « loi sur la stérilisation forcée » ou, sous sa dénomination officielle allemande *Gesetz zur Verhütung erbkranken Nachwuchses*, GzVeN, loi relative à la prévention de la transmission des maladies héréditaires. Cette loi est l'expression de la pensée eugéniste ou de promotion de l'hygiène raciale des XIX^e et XX^e siècles. L'objectif de cette reproduction dirigée est de « revaloriser génétiquement » la société. Les tribunaux de santé héréditaire statuent sur la stérilisation forcée des prétendus « malades héréditaires ». Huit « maladies héréditaires » sont retenues, notamment « la cécité et la surdité congénitales » et « l'épilepsie ». La plupart des décisions judiciaires de stérilisation forcée sont rendues sur la base du diagnostic arbitraire de « déficience mentale congénitale ». Jusqu'en 1944, les juges de Potsdam ordonnent au moins 3 300 stérilisations. Pour beaucoup de « malades héréditaires », la stigmatisation ne s'arrête pas avec la stérilisation forcée. Dès 1939, les nazis commencent à assassiner systématiquement les handicapés physiques et mentaux ainsi que les personnes souffrant de troubles psychiques.

3. Les acteurs nazis et les procédures devant le tribunal de santé héréditaire

Les procédures portées devant le tribunal de santé héréditaire font l'objet d'une délibération à huis clos. Un juriste et deux médecins conduisent les débats. Les personnes incriminées ne sont que rarement citées à paraître. Afin d'écartier toute ressemblance avec une procédure pénale, le tribunal ne prononce pas de jugement, mais rend une décision de stérilisation forcée. Celle-ci s'accompagne d'une stigmatisation sociale des personnes visées. Souvent, elles n'ont plus le droit d'exercer leur profession et sont limitées dans le choix de leur conjoint. Sans compter les risques liés à l'intervention chirurgicale, le traumatisme et les troubles chroniques. Après 1945, les stérilisations forcées ne sont pas considérées comme des injustices du régime nazi. Pendant longtemps, les victimes ne peuvent par conséquent prétendre à aucune compensation financière et ne sont pas réhabilitées. Ce n'est qu'en 1974 que le Bundestag abroge la loi sur la stérilisation forcée et, en 1998, toutes les décisions rendues par le tribunal sont finalement annulées. En 2007, le Bundestag allemand condamne définitivement ce tribunal comme une injustice commise par le régime nazi.

Les centres régionaux de soins de Potsdam et du Brandebourg sont dirigés par le Dr Hans Heinze, qui est un défenseur convaincu de l'hygiène raciale : environ deux tiers de la totalité des demandes de stérilisation au tribunal de santé héréditaire de Potsdam lui incombent. À partir de 1939, Heinze est aussi largement impliqué en qualité d'expert dans les « euthanasies » criminelles. Heinze n'a jamais été poursuivi par la justice allemande et a continué à pratiquer la médecine après la guerre.

4. Les victimes du tribunal de santé héréditaire de Potsdam

Günther B. et Martha L. sont deux des 3 300 personnes condamnées à la stérilisation forcée par le tribunal de santé héréditaire de Potsdam.

Günther (né en 1918) commence à souffrir de convulsions à l'âge de 12 ans. Il est contraint de quitter l'école en 7^e (éq. français de la 5^e) et le bureau d'aide sociale de Berlin-Kreuzberg l'enregistre comme « épileptique » avec de « mauvaises perspectives d'embauche ». Sa mère le confie au centre régional de soins de Potsdam en 1933, dans l'espoir qu'il y reçoive des soins adéquats et un bon traitement. Cependant, le directeur de l'institution, Hans Heinze, dépose une demande de stérilisation auprès du tribunal de santé héréditaire de Potsdam. En 1934, le tribunal rend sa décision de stérilisation malgré les objections de la mère. Günther est stérilisé en novembre 1935. On perd alors définitivement sa trace.

Martha (né en 1912) grandit orpheline de père. Après la mort de sa mère, elle est placée sous la tutelle du bureau d'aide sociale de Berlin-Friedrichshain en 1932. Selon le médecin du bureau, elle présente un « retard de développement mental ». Un autre médecin atteste que la jeune fille de 19 ans fait certes preuve de « bonne volonté, mais a peu de capacités et est sujette à la dépression ». Il demande l'internement de Martha au centre régional de soins de Potsdam en 1933. Le directeur de l'institution diagnostique une « déficience mentale légère à modérée » et demande sa stérilisation au tribunal de santé héréditaire de Potsdam. En décembre 1934, la cour décide de sa stérilisation forcée. Le sort de Martha L. demeure inconnu.

5. Le tribunal d'instance (*Amtsgericht*) et de grande instance (*Landgericht*) sous le Troisième Reich

L'arrivée au pouvoir des nazis entraîne la discrimination, la persécution et la privation de droits systématiques des Juifs dans le Reich. Le 9 novembre 1938, à Potsdam comme en de nombreux endroits, les nazis saccagent les magasins de propriétaires juifs et la synagogue.

Les juges du tribunal d'instance rendent de plus en plus de décisions allant dans le sens de l'idéologie raciste nazie. Ainsi, Gerhard Schiller est emprisonné à la Lindenstraße en 1942, soupçonné de s'être montré en public sans son « étoile jaune ». De même, le tribunal d'instance de Potsdam poursuit de plus en plus de travailleurs forcés étrangers, principalement originaires d'Europe de l'Est. Ces derniers sont soumis à une loi spéciale, plus dure, et sévèrement punis pour fautes présumées ou infractions mineures. Les incriminations principales sont le « refus de travailler » ou le « vol de nourriture ». Pour les ressortissants allemands, l'une des nombreuses accusations est « la fréquentation interdite de prisonniers de guerre ». Les juges voient dans ce comportement une « menace pour la communauté nationale ». En 1943, Erika Klinikowski, 15 ans, est arrêtée pour présomption de « honte raciale » (*Rassenschande*) et conduite à la prison de Lindenstraße. Elle s'était liée d'amitié avec Kazimierz Zaborowski, travailleur forcé polonais, pendant qu'elle effectuait son service de travail (*Arbeitsdienst*) dans une ferme, et avait été dénoncée. Tous deux sont ensuite transférés dans des camps de concentration et ne se sont jamais revus.

6. Le centre de détention provisoire du tribunal du peuple (Volksgerichtshof – VGH)

Le tribunal du peuple est un instrument de terreur important de l'État nazi. Tribunal spécial qui poursuit les cas de haute trahison et d'atteinte à la sûreté de l'État, il condamne systématiquement toute forme de résistance à la dictature nazie. De nombreux groupes de résistance et résistants sont inculpés et condamnés à mort au cours de simulacres de procès : un tiers des procédures instruites devant le tribunal du peuple se solde par la peine de mort, la moitié, même, sous la présidence du tristement célèbre Roland Freisler (1942-1945). En raison des bombardements de Berlin, le tribunal du peuple délocalise certaines chambres à Potsdam en 1943 et utilise les locaux de la Lindenstraße 54 comme maison d'arrêt. Les membres de divers mouvements de résistance y sont incarcérés – entre autres des communistes, comme les réseaux de Robert Uhrig et Josef Römer. Ses membres distribuent notamment des tracts antinazis et apportent un soutien matériel aux travailleurs forcés. En février 1942, plus de 200 membres du réseau sont arrêtés et 105 inculpés. Environ 40 sont condamnés à mort, dont Werner Seelenbinder (né en 1904). Ce lutteur professionnel a rejoint le groupe de résistance et secrètement distribué des tracts au cours de compétitions internationales. Après 2 ans et demi de détention, partiellement passés à la Lindenstraße, Werner Seelenbinder est condamné à mort en septembre 1944 et exécuté fin octobre 1944 à la prison de Brandebourg-Görden.

7. Centre de détention provisoire des services de renseignement soviétiques

Au printemps 1945, les troupes françaises, britanniques, américaines et soviétiques mettent un terme à la Seconde Guerre mondiale. Le système nazi s'effondre. Alors que la Grande-Bretagne, la France et les États-Unis occupent les régions occidentales de l'Allemagne, l'Union soviétique établit son administration militaire entre l'Elbe et l'Oder.

Après la Conférence de Potsdam en juillet 1945, les services de renseignement soviétiques (NKVD/MWD et SMERSH) utilisent le complexe du tribunal et de la prison de la Lindenstraße comme centre de détention provisoire du Land de Brandebourg. Les services de renseignement ciblent dans un premier temps les criminels nazis et les adolescents, puis les autorités commencent à poursuivre également les mouvements de résistance au nouveau pouvoir en place. Un réseau de complexes pénitentiaires émerge à Potsdam : outre les immeubles de la Leistikowstraße et de la Bauhofstraße, les Soviétiques utilisent également des caves d'immeubles et de villas saisis comme prisons, communément surnommées « caves GPU ». Les organes de répression – renseignements soviétiques, renseignements militaires soviétiques, renseignements et forces de police allemands – travaillent de concert. Les nombreuses personnes incriminées sont jugées pour « activités hostiles au système soviétique », « espionnage », « sabotage », « banditisme », « appartenance à des organisations clandestines », « dissidence » et « terrorisme ». Beaucoup sont accusées à tort.

8. Condamnations et peines pendant la période soviétique

De 1945 à 1947, puis de 1950 à 1952, la grande salle du mémorial accueille l'une des nombreux tribunaux militaires soviétiques. Les jugements reposent généralement sur le § 58 du Code pénal de l'URSS et impliquent souvent dix, 20 ou 25 ans d'incarcération dans des camps.

Les aveux sont arrachés aux détenus. La torture est monnaie courante. Les autorités responsables des poursuites transfèrent les condamnés soit dans des camps sur le territoire allemand dénommés camps spéciaux, à l'instar de celui de Sachsenhausen, ou dans des camps de détention en Union soviétique (goulag) comme celui de Vorkouta.

Dans le même temps, de nombreuses condamnations à la peine capitale sont prononcées. Entre 1950 et 1952, plus de cent condamnés à mort sont exécutés. On a longtemps ignoré les noms et les destins des hommes et des femmes condamnés à cette époque. Les services de renseignement déportent les condamnés à Moscou. Ils sont abattus à la Boutyrka, la prison des services secrets soviétiques. Les corps sont incinérés et les cendres déversées dans des fosses communes du cimetière Donskoï, mais les parents ou les proches ne reçoivent aucun avis de jugement ou d'exécution. Beaucoup attendent en vain le retour des disparus. La majorité des personnes condamnées a depuis été réhabilitée par le parquet militaire de Moscou.

9. Les conditions de détention pendant la période soviétique

Les conditions de détention à la Lindenstraße s'orientent sur les normes des centres pénitentiaires de l'Union soviétique stalinienne. Quatre à cinq personnes, voire plus, se partagent des cellules individuelles de 7m². Les fenêtres sont condamnées par des panneaux de bois. Les cellules sont éclairées jour et nuit et mal chauffées. Les seuls vêtements dont disposent les détenus sont ceux qu'ils portaient au moment de leur arrestation. Ils n'ont aucun moyen de prendre soin de leur hygiène corporelle et aucun accès à des soins médicaux. L'approvisionnement en nourriture est insuffisant. Le matin, les prisonniers reçoivent une tranche de pain et un thé dilué, l'après-midi, une maigre soupe au chou. Dans les cellules, les couchettes sont rares. Dans la plupart des cas, on y trouve seulement un seau pour les besoins naturels. Beaucoup de prisonniers tombent malades en raison des conditions de détention. Plusieurs types de biographies se côtoient dans les cellules. Parmi les détenus, on recense des criminels nazis comme Werner Wächter (1902-1946), chef de l'état-major de propagande du NSDAP, ou encore des membres du parti chrétien-démocrate (CDU) comme le maire adjoint de Potsdam, Erwin Köhler (1901-1950), et son épouse Charlotte (1907-1950), exécutés à Moscou, mais également des étudiants contestataires et des jeunes membres du « Groupe de combat contre l'inhumanité » (*Kampfgruppe gegen Unmenschlichkeit – KGU*) de Werder (Havel), un faubourg de Potsdam.

10. Transfert du centre de détention au ministère de la Sécurité d'État de la RDA

Le 7 octobre 1949 marque la naissance de la République démocratique allemande (RDA) sur le territoire de la zone d'occupation soviétique. La RDA est un État fonctionnant sur le modèle soviétique. Comme en Union soviétique, tous les pouvoirs sont aux mains d'un seul parti : le Parti socialiste unifié (*Sozialistische Einheitspartei Deutschlands – SED*). L'instrument majeur au service du pouvoir du SED est un système de renseignement colossal : le ministère de la Sécurité d'État (Stasi). La Stasi est instituée quelques mois à peine après la fondation de la RDA. Afin de protéger le pouvoir du SED, la Stasi poursuit les dissidents, les opposants et les déserteurs de la République au nom du parti. Elle siège à Berlin-Lichtenberg, mais des administrations locales sont créées partout en RDA. Rien qu'à Potsdam, la Stasi emploie plus de 13 500 collaborateurs en 1989 (3 926 officiellement et 9 633 officieusement).

Le 18 août 1952, les services de renseignement soviétiques remettent le complexe pénitentiaire de la Lindenstraße à la Stasi, qui l'utilise immédiatement comme centre de détention provisoire du district de Potsdam. En 1989, 48 personnes y travaillent notamment comme gardiens ou agents interrogateurs. En outre, une dizaine d'hommes et une dizaine de femmes détenus travaillent dans la prison.

11. Le travail de la Stasi – Surveillance et arrestation

Au fil du temps, la Stasi perfectionne la poursuite des ennemis présumés de l'État, notamment par le biais de la surveillance : en plus des agents officiels, elle compte parmi ses rangs des collaborateurs et collaboratrices officieux. Si les « preuves » réunies sont suffisantes, une arrestation inopinée s'ensuit, généralement sans indication de motif. On enjoint simplement aux personnes concernées de suivre les agents « pour clarifier des faits ». Elles sont délibérément laissées dans l'ignorance afin de renforcer le sentiment d'insécurité et d'impuissance. Elles sont alors emmenées en fourgon cellulaire vers l'une des 17 maisons d'arrêt de la Stasi que compte la RDA, comme celle de la Lindenstraße. Une fois arrivé, le fourgon s'arrête une première fois dans le sas d'entrée, la porte du complexe se referme et les prisonniers sont extirpés l'un après l'autre du véhicule. Puis, ils doivent se soumettre à une fouille corporelle. Beaucoup d'anciens détenus gardent le souvenir d'une procédure particulièrement dégradante et humiliante. Un garde examine tous les orifices du corps et les détenus sont privés de tous leurs objets personnels et vêtements. À partir des années 1970, les hommes et les femmes reçoivent des survêtements bleus et des pantoufles comme tenue de prisonnier. La procédure d'admission compte également le fichage signalétique (photo, empreintes digitales).

12. Les détenus – Les opposants

Alors qu'il n'est encore qu'un adolescent, Rüdiger Schirner (né en 1943) est déjà très critique envers le régime du SED. Il nourrit en revanche une grande sympathie pour les sociaux-démocrates d'Allemagne de l'Ouest (SPD). À l'été 1960, des employés de la section SPD-Est basée à Berlin-Est l'invitent, avec son meilleur ami Jürgen Schomann, à un voyage d'études en Allemagne occidentale. Un an plus tard, Rüdiger Schirner entreprend un nouveau voyage en RFA, financé cette fois par un autre parti. Il est sous le choc lorsqu'il entend parler de la construction du mur de Berlin en août 1961 alors qu'il se trouve à l'Ouest. Il décide néanmoins de rentrer à Berlin-Est. Peu après son retour, la Stasi l'arrête ainsi que Jürgen Schomann. Ils sont détenus à Potsdam, Lindenstraße, dans des cellules individuelles. Les agents interrogateurs les accusent d'« espionnage » et d'« activités de renseignement ». Les conditions de détention et les menaces pendant les interrogatoires sont très difficiles à supporter pour les deux jeunes hommes.

Les agents interrogateurs sont formés à la psychologie et mettent les détenus systématiquement sous pression. L'objectif de ces interrogatoires est d'extorquer des aveux pour pouvoir engager des poursuites. De nombreux anciens détenus souffrent à vie des conséquences de la pression psychologique exercée. Rüdiger Schirner ne fait pas exception. Le tribunal du district de Potsdam le condamne finalement à trois ans d'emprisonnement. À l'automne 1962, il bénéficie d'une libération anticipée.

13. Les détenus – Les fugitifs

Entre 1952 et 1988, plus de 6 200 personnes sont détenues Lindenstraße 54, près de 2 000 pour avoir vainement tenté de fuir ou pour avoir aidé des fugitifs. Eike Radewahn est l'une d'entre elles. À l'été 1983, la jeune femme de 18 ans tente de fuir, car elle est discriminée en RDA en tant que chrétienne et n'a pas le droit de se voyager librement. Avec son partenaire et un ami, elle décide de traverser le Danube à la nage à partir de la Roumanie pour rejoindre la Yougoslavie et continuer sa route vers la RFA. Les trois amis sont déjà dans l'eau lorsque les gardes-frontières roumains ouvrent le feu. Ils sont tous les trois arrêtés et emmenés à Bucarest, puis rapatriés vers la RDA. Eike Radewahn passe 5 mois en détention provisoire à la Lindenstraße avant d'être condamnée à une peine d'emprisonnement de trois ans. Fin 1985, sa liberté est rachetée par la République fédérale et elle est autorisée à quitter la RDA.

Hartmut Richter est également détenu Lindenstraße. Après sa propre évasion en 1966, il œuvre pendant des années comme passeur. Il aide un total de 33 personnes à fuir avant d'être arrêté en 1975. Après presque une année de détention préventive, Hartmut Richter est reconnu coupable de « traite subversive d'êtres humains » et condamné à la peine maximale de 15 ans. Après cinq ans, la RFA rachète sa peine.

14. La Révolution pacifique et la chute du Mur

Dans les années 1980, les citoyens de la RDA critiquent de plus en plus ouvertement les dysfonctionnements dans leur pays. Des initiatives citoyennes émergent dans toute la RDA. Au cœur des critiques : la militarisation, la pollution et le déni des droits démocratiques fondamentaux. Beaucoup exigent le droit de voyager à leur guise et de plus en plus de personnes déposent une demande de sortie définitive du territoire pour se rendre en République fédérale. À Potsdam, différents groupes contestataires voient le jour dans les années 1980, notamment le Groupe de travail pour la protection de l'environnement et l'urbanisme (*Arbeitsgemeinschaft Umweltschutz und Stadtgestaltung – ARGUS*) et le Cercle pacifiste de Babelsberg (*Babelsberger Friedenskreis*). Les réformes introduites en Union soviétique par Mikhaïl Gorbatchev suscitent un espoir de réformes au sein de la population de RDA. Mais la direction du SED autour d'Erich Honecker refuse tout changement politique. La population réagit par un mécontentement croissant. À l'automne 1989, des centaines de milliers de personnes manifestent pour revendiquer une démocratisation de la RDA. Ces manifestations de masse portent finalement leurs fruits : le 17 octobre, Honecker est limogé et de premières réformes sont mises en place. À la suite d'un malentendu dans la communication du décret aménageant les conditions de voyage, la frontière intérieure allemande et le mur de Berlin sont ouverts dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989. Il est désormais possible de voyager librement en RFA et en RDA.

15. De la maison de la terreur à la Maison de la démocratie

Après l'ouverture de la frontière, les départs en masse et les manifestations se poursuivent. Le mouvement des droits civiques est également divisé : alors que certains se cramponnent à l'existence de deux États allemands et souhaitent une transformation démocratique de la RDA, d'autres exigent l'unification de la RDA et de la RFA. Dans la confusion de cette phase de transition, le ministère de la Sécurité d'État, rebaptisé entre-temps Office de sécurité nationale (*Amt für Nationale Sicherheit*), commence à détruire ses dossiers. Lorsque les militant-e-s des droits civiques l'apprennent, ils forment des comités citoyens et occupent en décembre 1989 et janvier 1990 les locaux de la Stasi dans toute la RDA. Ils réussissent ainsi à sauver la majorité des dossiers. Le 5 décembre 1989, les bureaux de la Stasi du district de Potsdam sont occupés, et le soir même les militant-e-s pour les droits civiques contrôlent la prison de la Lindenstraße. Ils souhaitent ainsi s'assurer que plus aucun prisonnier politique ne s'y trouve. Les derniers détenus ont été libérés dès le 27 octobre 1989 dans le cadre d'une amnistie. Le complexe est rendu à la ville de Potsdam et ensuite mis à la disposition de divers groupes et partis, dont le SDP (Parti social-démocrate de la RDA) et le *Neues Forum* (Nouveau Forum). À partir de janvier 1990, la ville y ouvre des bureaux et organise des consultations citoyennes. La maison de la terreur devient la « Maison de la démocratie ».